

Attention au risque d'impayés !

Au premier semestre 2018, les prêts débloqués cumulent près de 3,4 milliards de DH, en hausse annuelle de 6,7%, sur un encours global frôlant les 7 milliards de DH (+3,6%). Toutefois, le secteur connaît une détérioration de la qualité des portefeuilles. Le taux du PAR (portefeuille à risque) à 30 jours a crû de 1,07 point pour atteindre 5,29% de l'encours total.

Les microcrédits s'affichent en hausse au premier semestre 2018. Le portefeuille à risque aussi. À fin juin, les prêts débloqués ont atteint un cumul de près de 3,4 milliards de DH, en hausse de 6,7% par rapport à la même période de 2017, sur un encours total frôlant 7 milliards de DH (+3,6%). Cette évolution s'explique notamment par le nombre de prêts accordés entre janvier et juin 2018, qui a augmenté de 15% à 335.205 dossiers. Cependant, pour le seul mois de juin, les financements ont chuté de 26,3% à 500,6 millions de DH, suite notamment à la baisse du nombre des prêts débloqués à 50.281 (-30,1%). Notons toutefois que ces chiffres sont provisoires, car n'incluant pas les données relatives au mois de juin de certaines associations de microcrédit et qui ont été estimées sur la base d'extrapolation des tendances.

Soulignons, en outre, que les très petites entreprises (TPE) font de plus en plus appel à la microfinance pour se financer. Durant les 6 premiers mois de l'année, le nombre de TPE bénéficiaires (clients actifs) a bondi de 130% à 2.456 entreprises. Globalement, le nombre des emprunteurs actifs (tous segments confondus) s'est pratiquement stabilisé à fin juin à 942.089, 621.125 en milieu urbain (+1,6%) et 321.192 en zones rurales (-4,7%), 455.287 femmes (-1,4%) et 486.802 hommes (+0,1%).

Par ailleurs, le premier semestre a été marqué par la détérioration de la qualité des portefeuilles du secteur. Le taux du PAR à 30 jours a crû de 1,07 point pour atteindre 5,29% de l'encours total des crédits. Une sonnette d'alarme donc sur le risque d'impayés d'autant plus que la plupart des microcrédits ne sont soumis à aucune garantie formelle, classique ou bancaire du fait qu'ils sont accordés à une clientèle exerçant des activités génératrices



Le portefeuille à risque de 90 à 180 jours de retard a bondi de 39,9% à 120,9 millions de DH alors que le PAR supérieur à 180 jours a augmenté de 22,4% à 138,5 millions.

de faibles revenus, essentiellement dans le secteur informel.

C'est le portefeuille à risque de 60 à 90 jours de retard qui a le plus augmenté (+41,8%), représentant 51,5 millions de DH. Celui affichant 90 à 180 jours de retard a bondi de 39,9% à 120,9 millions alors que le PAR supérieur à 180 jours a crû de 22,4% à 138,5 millions.

Pour rappel, le ministère de l'Économie et des finances, en concertation avec la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM), planche sur une nouvelle stratégie permettant aux associations de microcrédit de limiter les risques d'impayés et par conséquent de défaillance. Cette réforme, qui vise le renforcement de la durabilité du secteur et de son rôle dans l'inclusion financière, portera notamment sur la révision des politiques et procédures pour l'octroi des crédits, entre autres, les critères d'éligibilité, le processus d'étude des dossiers de prêts et les niveaux d'approbation ainsi que le dispositif de garantie de la solvabilité des clients.

À fin juin 2018, le secteur de la microfinance (13 associations de microcrédit) compte 7.485 colabérateurs (+3,3%), répartis sur 1.650 agences (2%), dont 714 en milieu rural (-5,4%) et 936 en zones urbaines (+8,5%). Le nombre de guichets mobiles, lui, s'élève à 136, dont 107 dans des zones rurales. ■

Moncef Ben Hayoun

Durant les 6 premiers mois de l'année, le nombre de TPE bénéficiaires (clients actifs) a bondi de 130% à 2.456 entreprises.